

## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2013

### **Etaient présents :**

MINIER Marcel, Maire  
GUILLARD François, 1<sup>er</sup> adjoint  
GUILLARD Joël, 3<sup>ème</sup> adjoint  
TROUVE David, 4<sup>ème</sup> adjoint  
CARRISSANT Pierrick  
BESNARD Jacques  
BRIAND Claude  
TROCHU Pierre

### **Etaient absents :**

MORICE Anne-Marie, 2<sup>ème</sup> adjointe  
GARCON Jean-Paul  
ROUYER David  
TALLEC Christa  
MOYNAT Isabelle

### **Ordre du jour :**

- ***Fusion centre de secours MUEL/GAEL***
- ***Création d'un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe***
- ***Remboursement sinistre GROUPAMA***
- ***Numéro de rue : rue des Korrigans***
- ***Affichage publicitaire***
- ***Centre de loisir d'IFFENDIC***
- ***Rythmes scolaires : formation BAFA pour agents communaux***
- ***Projet de syndicat mixte dans le cadre de CGM***
- ***Divers***

#### ***Fusion centre de secours MUEL/GAEL***

Monsieur le Maire fait part au conseil de la proposition du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de regrouper les deux centres de secours de MUEL et de GAEL afin de constituer un Centre d'Incendie et de Secours (CIS) répondant aux normes de fonctionnement précisées dans le Code Général des Collectivités Territoriales. La fusion des centres interviendrait au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la fusion du CIS de MUEL avec celui de GAEL à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 et accepte le rattachement de la commune de MUEL au CIS de GAEL – MUEL à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013

#### ***Création d'un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe***

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de d'Adjoint Administratif Territorial de 1<sup>ère</sup> classe (24/35<sup>ème</sup>) à compter du 01 janvier 2014.

#### ***Remboursement sinistre GROUPAMA***

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de GROUPAMA concernant le sinistre « bris de glace » sur le tracteur communal pour un montant de 619.26 € et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant à ce sinistre.

#### ***Numéro de rue : rue des Korrigans***

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de donner des numéros aux nouvelles et aux futures constructions de la rue des Korrigans. Actuellement les numéros s'arrêtent au numéro 11. Monsieur le Maire propose de continuer du numéro 12 au 16 comme indiqué sur le plan joint.

Le Conseil Municipal décide de numéroter les nouvelles et les futures constructions du numéro 12 au 16.

- **Affichage publicitaire**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de l'entreprise SOPA concernant la réduction du loyer pour un affichage publicitaire situé route de saint Méen. La SOPA en raison d'une conjoncture défavorable souhaite baisser le tarif de la location de 35 %, ce qui ferait un loyer de 123.50 € au lieu de 190 €.

Le Conseil Municipal accepte de revoir le loyer exceptionnellement à la baisse, soit 123.50 €, pour une année, souhaite revoir le tarif l'année 2014 avec l'entreprise SOPA et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

- **Centre de loisir d'IFFENDIC**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de familles concernant une participation de la commune de MUEL au centre de loisirs d'IFFENDIC. Après avoir pris contact auprès des services de la Mairie d'IFFENDIC, la commune a la possibilité de signer une convention de participation aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de la commune d'IFFENDIC.

Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de la commune d'IFFENDIC pour les enfants de MUEL à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à cette convention.

- **Rythmes scolaires : formation BAFA pour agents communaux**

*Prévoir une formation BAFA pour les agents communaux travaillant à l'école dans le cadre des futurs rythmes scolaires.*

- **Projet de syndicat mixte dans le cadre de CGM : Présentation Par Monsieur le Maire**

- **Maintenance ENR**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de renouveler le contrat de maintenance de l'ENR (Ecole Numérique Rurale) à l'école de MUEL. Deux devis ont été reçus :

- Micro C : 600 €HT/an
- Phoneo : 500 €HT/an

Le Conseil Municipal retient le devis de Phoneo pour un montant de 500 €HT/an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents relatifs à ce contrat de maintenance.

- **Convention SEPA**

Monsieur le Maire fait part au conseil que dans le cadre du contrat groupe souscrit auprès de la SOFCAP et conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, la SOFCAP prévoit la mise en place du prélèvement paneuropéen SEPA à compter du 15 novembre 2013. Une convention tripartite entre la SOFCAP, la commune et le Trésor Public doit être signée pour mettre en place cette procédure.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite de prélèvement

- **Décision modificative**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget commune

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

Budget commune – Décision modificative n °2

DI : compte 2318 - 107 : - 100 €

DI : compte 2315 - 119 : + 100 €